



PANORAMA DE PRESSE

04/06/2010

CGT

Sommaire

Syndicalisme (2 Documents)

Usinenouvelle.com - 03/06/2010 - [La CGT lance un site web remonté contre le projet de loi Nome](#) (421 mots)

Interactive, claire et pédagogique, l'arme de la CGT contre le projet de loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité (Nome) a été mise en ligne mercredi. Le syndicat s'était ému que le Canard enchaîné montre les salariés d'EDF, actionnaires, comme gagnants d'une telle loi.

Journal des Entreprises - Haut-Rhin - 04/06/2010 - [Un paysage syndical à contre-courant du national](#) (206 mots)

Actualité sociale (7 Documents)

L'Humanité - 04/06/2010 - [Suicides à La Poste : la direction regarde ailleurs](#) (880 mots)

A Aurillac (Cantal), un facteur de cinquante-quatre ans s'est donné la mort début mai, après avoir appris que sa tournée était supprimée. Pour ses proches, la cause de ce suicide est à chercher dans le démantèlement du service public.

L'Humanité - 04/06/2010 - [Syndicats et médecins en alerte](#) (351 mots)

Devant la gravité de la situation, les syndicats réclament un moratoire sur les restructurations.

L'Humanité - 04/06/2010 - [France Télécom, ça continue](#) (258 mots)

Les suicides à La Poste rappellent la crise de France Télécom, où la situation reste alarmante.

L'Humanité - 04/06/2010 - [Service public des personnes âgées, activités sociales et civilisation](#) (827 mots)

III Comment conjuguer révolution de la longévité et révolution informationnelle ? Avec l'opposition à la « réforme » de régression sociale sur les retraites, et des contre-propositions sur les finance...

La Tribune - 04/06/2010 - [Au premier trimestre, le taux de chômage se stabilise à 9,5 %](#) (504 mots)

Selon le Bureau international du travail, le taux de chômage s'établissait à 9,5 % en métropole au premier trimestre, 9,8 % avec les DOM. En reflux chez les jeunes, le chômage augmente chez les seniors.

Les Echos - 04/06/2010 - [Les aides à l'emploi des seniors, passage obligé de la réforme des retraites](#) (621 mots)

Les seniors n'ont pas plus pâti que les autres ces derniers mois de la dégradation de l'emploi, selon les statistiques publiées hier par l'Insee. Mais les chômeurs âgés ont plus de difficultés que les autres à retrouver un emploi, ce que la fin de la retraite à 60 ans va encore renforcer. L'exécutif travaille donc notamment sur des allègements de charges ciblés.

Mediapart - 03/06/2010 - [Les travailleurs sans papiers évacués des marches de la Bastille](#) (625 mots)

© Carine Fouteau Les travailleurs sans papiers qui occupaient les marches de l'Opéra-Bastille, à Paris, depuis une semaine, ont été délogés, jeudi 3 juin. Les forces de l'ordre sont intervenues à coups de gaz lacrymogène. Selon Raymond Chauveau, le coordinateur CGT du mouvement, une quarantaine de grévistes, qui réclament des « critères clairs » de régularisation, ont été interpellés. Pour lui, l'opération est d'autant plus incompréhensible que des « négociations sont en cours » avec des représentants du gouvernement. Reportage vidéo.

Protection sociale (1 Document)

Les Echos - 04/06/2010 - [« Si on commence à faire des exceptions, on n'y arrivera pas ! »](#) (996 mots)

...

Europe et international (2 Documents)

Usinenouvelle.com - 03/06/2010 - [Europe : le monde des affaires pointe l'urgence des réformes](#) (1137 mots)

La conférence WIC sur l'attractivité de l'Europe a été ouverte hier par Herman Van Rompuy, président du conseil européen. Dans une économie mondiale convalescente, les politiques et grands patrons présents assurent que l'Europe aura du mal à rester attractive en matière d'investissements internationaux sans une meilleure intégration économique.

L'Humanité - 04/06/2010 - [ces : mobilisation européenne](#) (123 mots)

La Confédération européenne des syndicats (CES) organisera une journée européenne d'action, le 29 septembre, pour coïncider avec le Conseil européen des affaires économiques et financières. Pour la C...

Syndicalisme

Jeudi 3 Juin 2010

usinenouvelle.com-info-web

La CGT lance un site web remonté contre le projet de loi Nome

Interactive, claire et pédagogique, l'arme de la CGT contre le projet de loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité (Nome) a été mise en ligne mercredi. Le syndicat s'était ému que le Canard enchaîné montre les salariés d'EDF, actionnaires, comme gagnants d'une telle loi.

« Pour savoir.com ». Promettant que « des syndicalistes révèlent des informations », le site mis en ligne hier par la puissante CGT Mines-Energie tire à boulets rouges sur le « hold-up » que constitue la loi Nome. Avec des entretiens vidéo de responsables politiques, une pétition en ligne, un sondage, les principaux documents législatifs de référence et des extraits de presse, le site mise sur le didactisme. On y apprend par exemple que la loi Nome passera à l'assemblée en première lecture le 8 juin 2010 (séances à 15h et à 21h30), le 9 juin 2010 (séances à 15h et 21h30), et le 10 juin 2010 (séances à 9h30, 15h et 21h30). www.poursavoir.fr/accueil.php Le texte adopté en commission Le texte du projet de loi adopté en commission des affaires économiques a été publié sur le site

de l'Assemblée nationale . Parmi les amendements apportés, le site des autorités organisatrices de la distribution d'électricité Energie 2007 note le volume global maximal d'électricité de base pouvant être cédé : « 100 térawattheures par an ». Par ailleurs, le droit d'accès régulé à l'électricité de base se fait dans un délai d'un mois. Un précédent avec le Canard Enchaîné Dans une lettre ouverte reproduite sur son site « Que savoir.com », la CGT s'insurge contre un article Canard Enchaîné daté du 19 mai consacré à la loi Nome. En ligne de mire, la fin de l'article, qui « conclut par le fait qu'EDF sera un des bénéficiaires de cette loi, ce que nous avons également écrit, et que par conséquent les actionnaires donc l'Etat et les agents seront les grands gagnants », indique le syndicat. Ce

dernier s'indigne : « Ce qui explique le soutien de la CGT au Président d'EDF et sous-entendu à la loi Nome. Quelle perversité intellectuelle faut-il pour arriver à suggérer exactement l'inverse de la réalité ! » Lire aussi : Réforme de l'électricité : l'Autorité de la concurrence sceptique GDF Suez, malmené par la loi Nome Electricité : "les fournisseurs devraient pouvoir construire des contrats pluriannuels assez rapidement" Polémique sur les futurs tarifs de l'électricité La réforme de l'électricité soumise au Conseil d'Etat Nucléaire à prix d'ami pour les concurrents d'EDF : pas avant mi-2011 (député de l'Oise) Electricité : l'Etat propulse la réorganisation du secteur

Vendredi 4 Juin 2010

ACTUALITE

Un paysage syndical à contre-courant du national

En matière syndicale comme en politique, l'Alsace se démarque du reste de la France en offrant un paysage atypique. Retour sur les résultats des dernières élections prud'homales.

L'Alsace, décidément, ne fait rien comme les autres régions françaises lorsqu'un scrutin se présente. Les dernières élections prud'homales (fin 2008) en sont une bonne illustration. La forte percée de la CGT enregistrée à l'échelle nationale a certes également été observée de ce côté-ci des Vosges, mais la centrale emmenée par Bernard Thibault n'a pas réussi à prendre le leadership en Alsace. Celui-ci est toujours détenu par la CFDT (23,4% des suffrages

pour la CGT contre 24,7% pour la seconde qui reste nettement au-dessus de la moyenne nationale). Historiquement très implantée dans notre région, malgré la scission de 1964 qui a donné naissance à la CFDT, la CFTC reste une puissance syndicale sur laquelle il faut compter en Alsace, avec 17,8% des voix (contre 8,7% en moyenne en France). Voilà pour les trois particularismes locaux. Un syndicalisme chrétien prégnant

Derrière, on retrouve à peu près les chiffres observés en France avec notamment 16,1% pour FO (15,8% au national), 9,4% pour la CFE-CGC (8,2%) et 6,7% pour Unsa (6,25%). Lors de la scission de la CFTC en 1964, la CFDT a emporté, en Alsace,

la majorité des mandats et elle s'est rapidement imposée comme une instance représentative de poids dans la région. Héritière d'un syndicalisme chrétien très prégnant dans la région, la CFTC a toutefois su rebondir et se maintenir nettement au-delà des chiffres observés en France. Si la récente percée de la CGT est liée à un report de voix des salariés vers un syndicalisme plus contestataire, Francis Meyer, enseignant chercheur à l'Institut du travail, rappelle que les origines révolutionnaires et politiques de cette organisation avaient nui à son implantation en Alsace.

Actualité sociale

Suicides à La Poste : la direction regarde ailleurs

A Aurillac (Cantal), un facteur de cinquante-quatre ans s'est donné la mort début mai, après avoir appris que sa tournée était supprimée. Pour ses proches, la cause de ce suicide est à chercher dans le démantèlement du service public.

Il avait plus de trente années de poste dans les pattes. A cinquante-quatre ans, Jean-Pierre était facteur à Aurillac, dans le Cantal. Tous ses collègues, ses amis, sa famille en témoignent : c'était un gars respecté, bien noté par sa hiérarchie, irréprochable dans le boulot. Un fonctionnaire qui, à l'époque, avait réussi les concours de l'administration des PTT, qui, de ce fait, comme tant d'autres postiers, avait dû quitter ses terres natales pour prendre ses quartiers un temps à la capitale, avant de revenir au pays. Un monsieur qui, il y a trente ans, avait fait le choix du service public, malgré des salaires largement inférieurs à ceux proposés dans le privé. Un discret, un taiseux, même pas syndiqué ni militant, prêt à aider les copains en cas de pépin, mais refusant qu'on lui rende la pareille. C'était un facteur engagé dans son travail, attaché à « sa » tournée. Il s'est pendu le 4 mai dernier pendant la pause déjeuner à son domicile.

affecté à décharger

les camions

Quand il a appris en octobre 2009 que, dans une énième restructuration de la distribution, c'était sa tournée qui était supprimée, Jean-Pierre a sombré dans la dépression. Il a été arrêté pendant huit mois. Mais, comme en témoigne son fils dans une lettre, digne et accablée, adressée aux collègues de travail de son père et que l'Humanité publie (fac-similé ci-contre), il se sentait, début mai, capable de reprendre le boulot, de « relever ce nouveau défi ». Le 3 mai, il revient au bureau d'Aurillac et la direction affecte ce facteur qui a toute sa vie distribué le courrier le matin sur une « position support » où

il doit décharger le courrier des camions, distribuer quelques plis et aller en collecter dans les entreprises, le matin et l'après-midi. A cinquante-quatre ans, Jean-Pierre doit tout apprendre, comme un jeune en intérim ou en CDD, dans un univers managérial où tout ce que lui considère comme essentiel est devenu superflu. Pour ses collègues et sa famille, c'est très clair : le postier n'a pas supporté la violence de cette situation, et c'est pour cela qu'il s'est suicidé en début d'après-midi, dans le court laps de temps qui échappe au minutage de toutes les tâches aujourd'hui dévolues aux agents de La Poste. « Jean-Pierre a toujours été nickel au travail, décrit éric Chanut, collègue du défunt et facteur rouleur au bureau d'Aurillac. Et là, il sentait visiblement qu'il allait faire partie de ceux qui sont montrés du doigt par la direction, ces plus de cinquante ans accusés de ne pas être assez mobiles, alors que, bien souvent, ils sont attachés à leur métier et à une conception du service public... Il n'y a qu'une question qui vaille : si Jean-Pierre avait repris le travail en étant sur sa tournée, est-ce qu'il se serait suicidé au lendemain de son retour à La Poste ? Et pour nous tous, la réponse est non. »

A la poste d'Aurillac, ce suicide suscite beaucoup d'émotion. Dès le lendemain, la CGT, largement majoritaire dans le Cantal, fait le lien entre le suicide de Jean-Pierre et la « déchéance » sur sa tournée, dénonçant dans un tract des « réorganisations inhumaines sur le modèle de France Télécom ». Dans un courrier aux accents comminatoires envoyé, le 6 mai, au syndicat, Christophe Lefèvre,

directeur de la branche courrier pour la région Auvergne, dénonce des « propos absolument inadmissibles » : « L'assimilation faite par votre organisation au lendemain de ce terrible drame humain que constitue un suicide est profondément indigne ; elle porte inutilement et gravement atteinte à l'image de La Poste. Je vous demande que de telles pratiques cessent. »

des restructurations

perpétuelles

Dans le Cantal comme dans toute la France, la direction de La Poste, transformée en société anonyme, paraît, à l'instar de celle de France Télécom pendant si longtemps, décidée à faire la sourde oreille face à la souffrance engendrée par les restructurations perpétuelles. Alors que, par la voix du fils de Jean-Pierre, la famille est extrêmement explicite sur le lien à établir entre la dégradation de ses conditions de travail et la disparition de leur proche (« Toute une famille paie les incompétences de gens qui ne respectent pas leurs salariés », écrit-il), les facteurs d'Aurillac refusent le chantage au silence et le déni de la direction de La Poste. Certains portent un brassard noir pendant plusieurs jours et l'un d'entre eux rebaptise une impasse du nom du facteur, devant le bureau de poste. « Ce sont les réorganisations permanentes qui portent gravement atteinte à la santé des postiers et à l'image de La Poste, juge Jean-François Vasse, secrétaire de la Fapt CGT dans le Cantal. Nous demandons à la direction que de telles pratiques cessent ! »

Thomas Lemahieu

Vendredi 4 Juin 2010

Cuisine

Syndicats et médecins en alerte

Devant la gravité de la situation, les syndicats réclament un moratoire sur les restructurations.

«Des suicides ou des tentatives de suicide, dont on peut penser qu'ils sont exclusivement liés à des situations de vie professionnelle, surviennent dans toutes les régions, dans tous les métiers et aux différents niveaux de l'entreprise. » Rédigé, selon nos informations, à la mi-avril, un document accablant du Syndicat professionnel des médecins de prévention de La Poste les médecins du travail de l'ex-entreprise publique circulait depuis plusieurs jours dans certaines rédactions. Hier matin, le Télégramme de Brest a dévoilé quelques-uns des constats cinglants qu'il contient (lire aussi notre Tel quel page 4).

Si les organisations syndicales de La

Poste ne sont guère surprises des constats faits par les médecins du travail, elles sont choquées par l'attitude des directions, locales ou nationale. « On ne va pas faire de comptabilité morbide, mais il y a des suicides à La Poste et on a des dirigeants qui demeurent dans le déni de la réalité, juge Claude Quinquis, secrétaire fédéral CGT chargé des questions de santé au travail. Ils refusent de voir les conséquences des orientations stratégiques décidées par La Poste. Nous demandons l'arrêt des réorganisations qui suppriment des emplois, dégradent les conditions de travail et le service rendu. La Poste doit enfin se décider à entendre ce que disent les organisations

syndicales, les médecins et les postiers. » Pour Hugo Reiss, secrétaire fédéral Sud-PTT, « il faut, comme nous le demandons avec les autres syndicats, un moratoire sur les réorganisations afin de discuter de leur impact sur la vie professionnelle et la santé des agents. Nous en sommes à 10 ou 15 suicides liés au travail depuis le début de l'année Et ce que les collègues ressentent, c'est qu'avec le silence imposé par des directions qui refusent de mener des enquêtes dans de telles circonstances, on ajoute de la violence à la douleur des agents ».

T. L.

Vendredi 4 Juin 2010

Cuisine

France Télécom, ça continue

Les suicides à La Poste rappellent la crise de France Télécom, où la situation reste alarmante.

La situation à La Poste fait inévitablement penser à celle de France Télécom, où une série de suicides liés au travail avait défrayé la chronique ces derniers mois. Le cabinet Technologia, qui avait été choisi pour mener une expertise dans l'entreprise sur cette « crise sociale », a rendu le 21 mai dernier son rapport final. Après avoir recueilli l'avis des salariés, notamment au travers d'un questionnaire auquel plus de 80 000 d'entre eux ont répondu, le rapport confirme « la profondeur de la crise

qui se poursuit encore ». « Nos constats restent alarmants », poursuit Technologia.

L'expertise met en cause « la néotaylorisation de France Télécom », avec un nouveau système de management, le découplage de la conception et de l'exécution qui bride toute initiative personnelle, la généralisation de « processus » qui « placent le salarié dans une position de simple exécutant dans un système qui le dépasse ». Il met également en cause les mobilités forcées et la

précarisation du travail. Le rapport « montre que les salariés n'ont pas encore vu les changements dans leur vie quotidienne », commente Pierre Morville, délégué syndical central de la CFE-CGC. Dix-sept suicides de salariés de France Télécom ont été recensés depuis janvier. Christian Mathorel, de la CGT, estime que le malaise persistera « tant qu'on n'aura pas touché à l'organisation et aux conditions de travail ».

Olivier Mayer

Tribune Idées

Service public des personnes âgées, activités sociales et civilisation

III Comment conjuguer révolution de la longévité et révolution informationnelle ?

Avec l'opposition à la « réforme » de régression sociale sur les retraites, et des contre-propositions sur les financements, un véritable enjeu de civilisation est en cause.

La révolution de la longévité voit passer en France l'espérance de vie à 81 ans en 2010 tandis que les plus de 60 ans représentent 22,6% de la population et que près d'un habitant sur trois aurait plus de 60 ans en 2050. C'est considéré par les tenants de la domination des marchés comme une charge croissante. On peut, au contraire, penser que ce progrès fondamental converge avec la révolution informationnelle afin de permettre d'avancer vers une autre civilisation.

On instituerait un service public de sécurisation des personnes âgées, seniors en emploi, retraités en activité sociale, dépendants, et de promotion de leurs activités sociales et créatrices hors travail.

L'emploi des seniors se rattache à la sécurisation des parcours professionnels, allant vers une sécurité d'emploi ou de formation. Cela demande d'autres crédits à taux très abaissés mais aussi des actions spécifiques contre le faible taux d'emploi des seniors de 50-60 ans tandis que l'âge moyen de cessation de travail est de 59 ans. Certes, des dispositions législatives et réglementaires, avec le plan senior 2010, poussent aux accords d'entreprise et de branche et à des plans d'actions en faveur du recrutement et du maintien en emploi des seniors.

Ainsi, les entreprises et établissements publics d'au moins 50 salariés risquent une pénalité financière. Mais on doit avancer au-delà des limites des incitations étatiques et des pouvoirs de négociations.

Un service public peut aussi organiser des actions préventives, modifications de postes, etc., contre l'usure et la montée de la pénibilité au travail, dès 45 ans, outre les départs anticipés en retraite. Il peut soutenir des formations spécifiques et des mobilités sans disqualification. Il peut encadrer des mi-temps, des activités de tutorat et de transmission de compétences, à la différence de retraites couperet, ainsi que des activités adaptées hors travail.

Pour les retraités, la promotion de leurs conditions de vie et de leurs activités sociales concerne le niveau des pensions dès 60 ans, le relèvement des petites retraites et du minimum vieillesse. Avec la montée de leurs activités sociales, déjà s'amorce un renversement de portée révolutionnaire du modèle culturel des retraites. à l'opposé du désengagement, voire de l'exclusion, tout au contraire, se développeraient une disponibilité bien plus grande que dans la période de travail, un renforcement des relations sociales, plus choisies et créatrices.

Cela s'effectuerait, en relation avec la prolifération des associations, de la formation continue. Ainsi pourrait progresser un nouveau continuum tout au long de la vie des activités sociales hors travail : sport, culture, politique, et toutes sortes d'apports à la vie sociale, du local jusqu'au mondial.

Pour les très âgés, autonomes et dépendants, avec une expansion des institutions d'entretien et de soins, il s'agit de la poursuite de relations sociales et culturelles, intergénérationnelles, au lieu de la réduction aux traitements de personnels médicaux, paramédicaux et de soins physiques.

Il convient de dépasser l'opposition entre des effets d'annonce et des diminutions des dépenses publiques. C'est le cas avec le plan grand âge et le plan Alzheimer et les réductions des dépenses, à la suite de la loi Hôpital, patients, santé, territoires, en fermant des services de gériatrie. Pour le soutien des maisons de retraite, les budgets publics, en augmentation, restent bien au-dessous de besoins. Les services aux personnes âgées à domicile, qui augmentent, sont marqués par de graves insuffisances et les inégalités de la privatisation. Et cela malgré le rôle des associations à but non lucratif ou des services impulsés par des conseils généraux.

Le progrès formidable de la productivité de la révolution informationnelle devrait permettre, au-delà de la réduction du temps de travail dans la semaine et dans l'année, sa réduction relative aux deux bouts de la vie, pour l'allongement de la scolarité et pour la retraite active avec l'élévation de l'espérance de vie, dans une avancée de civilisation. Et les activités créatrices de soi et pour autrui, hors travail, favoriseraient encore la productivité nouvelle, en liaison avec un processus de dépassement du travail lui-même.

Par Paul Boccarda, économiste.



Edition de La Tribune

Vendredi 4 Juin 2010

Politique France

Au premier trimestre, le taux de chômage se stabilise à 9,5 %

Selon le Bureau international du travail, le taux de chômage s'établissait à 9,5 % en métropole au premier trimestre, 9,8 % avec les DOM. En reflux chez les jeunes, le chômage augmente chez les seniors.

Stable, mais à un niveau élevé, c'est en substance le commentaire fait jeudi par l'Insee au vu du taux de chômage en France, qui s'établit au 1er trimestre 2010 à 9,5 % de la population active en métropole (9,9 % avec les DOM). Dans un communiqué, la ministre de l'Economie, Christine Lagarde, s'est félicitée de cette situation, indiquant que c'est « la première fois depuis le début de la crise financière mondiale en 2008 » que la courbe marque le pas.

SOUS-EMPLOI

Dans ses prévisions, publiées fin mars, l'Insee s'attendait à une légère progression du taux de chômage en raison de la très faible reprise de l'activité en France. Pour Eric Heyer, directeur adjoint au département analyse et prévision à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), « on ne peut se réjouir de cette stabilisation à un niveau élevé du taux de chômage car

cela traduit une augmentation du sous-emploi, caractérisé par le temps partiel et le chômage partiel. Une partie de l'ajustement s'est donc fait sur le temps de travail et aura un fort impact sur l'augmentation du taux de pauvreté ».

Pour l'économiste, cette stabilisation du taux, « alors que la France continue de détruire des emplois (71.000 en 2010, selon le gouvernement, et 240.000 selon l'OFCE), ne peut s'expliquer que par une diminution de la population active. Ce qui n'est pas une bonne chose puisque cela s'explique par le renoncement de certains demandeurs d'emploi à rechercher un emploi ».

Selon l'Insee, le taux de chômage des 25-49 ans est resté stable à 8,6 % en métropole au premier trimestre, touchant 1,579 million de personnes, tandis que le taux de chômage des 15-24 ans les plus touchés par la crise a reflué au premier trimestre à 23 %. En métropole, 634.000 jeunes cherchaient du travail au premier trimestre, dont une majorité

d'hommes. Pour le gouvernement, « le repli du chômage chez les jeunes reflète la relance de l'apprentissage, le retour à des taux de croissance positifs et le dynamisme de l'intérim ». Gros point noir, en revanche, dont se serait passé le gouvernement en plein débat sur les retraites, le taux de chômage des seniors qui s'établit à 6,6 % (+ 0,1 point). Au premier trimestre, environ 477.000 personnes âgées de 50 ans et plus recherchaient un emploi. Le pari de l'emploi des seniors est loin d'être gagné. Le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, le reconnaissait mardi : « il faut arrêter de se voiler la face, les entreprises n'embauchent pas les seniors car ils coûtent trop cher ». C'est pourquoi il propose d'exonérer de cotisations patronales les entreprises qui embaucheraient des seniors. n

Par Isabelle Moreau

Tous droits réservés : La Tribune
CB95E33085900B0F55021F102A02B11B82A1564609245B9F009E157

Diff. 89 866 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Vendredi 4 Juin 2010

France

Les aides à l'emploi des seniors, passage obligé de la réforme des retraites

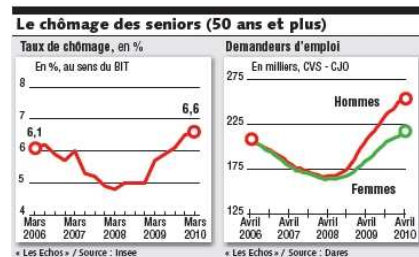
Les seniors n'ont pas plus pâti que les autres ces derniers mois de la dégradation de l'emploi, selon les statistiques publiées hier par l'Insee. Mais les chômeurs âgés ont plus de difficultés que les autres à retrouver un emploi, ce que la fin de la retraite à 60 ans va encore renforcer. L'exécutif travaille donc notamment sur des allègements de charges ciblés.

Le report de l'âge légal de départ et la prise en compte de la pénibilité de certains métiers monopolisent l'attention. Mais un troisième élément sera déterminant dans l'équilibre du projet de réforme des retraites : l'évolution de l'emploi des seniors. Les statistiques publiées hier par l'Insee montrent que, à 6,6 %, le taux de chômage des 50 ans et plus a évolué exactement comme la moyenne au premier trimestre de 2010 (stagnation par rapport au trimestre précédent et hausse de 0,9 point sur un an). Mais le fait que les quinquagénaires et au-delà n'aient pas été particulièrement touchés ces derniers mois ne suffit pas à rassurer. Car une fois sortis du marché de l'emploi, ils ont plus de mal que les autres à y revenir. Une situation pour le moins anxiogène avec la fin annoncée de la retraite à 60 ans.

Le document d'orientation du gouvernement sur la réforme a cherché à rassurer en évoquant un « dispositif spécifique » pour les chômeurs âgés « au niveau de ressources moindre que leur pension de retraite », sans plus de précision. Mais cela ne saurait suffire. Stratégiquement, il est impératif pour l'exécutif de donner un signal politique fort en inscrivant des mesures d'incitation à l'emploi des seniors conséquentes dans sa réforme.

Parisot craint les « effets pervers »

Le chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy, a tracé la piste, lors du dernier sommet social, le 10 mai, d'un prolongement de la mesure « zéro charges » - exonération de charges pendant douze mois pour l'embauche d'un salarié par une TPE - en la recentrant sur les chômeurs âgés. Le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, a évoqué dans une interview au « Parisien » « une des pistes à l'étude » qui « serait de permettre aux entreprises qui embauchent des chômeurs âgés d'être exonérées de charges ».



Selon nos informations, un allègement de charges patronales sur toute embauche d'un chômeur de 55 ans ou plus, en CDI ou en CDD de plus de 6 mois, quelle que soit la taille de l'entreprise, pourrait être envisagé. Cette exonération durerait douze mois. Cependant, si le président de la CGPME, Jean-François Roubaud, réclame un tel

dispositif (« Les Echos » du 3 juin), ce n'est pas le cas de la présidente du Medef : Laurence Parisot s'est déclarée, hier, sur France Info, défavorable à un allègement de charges ciblé sur les seniors, expliquant ne pas être « sûre que nous en ayons besoin ». Elle « craint surtout des effets pervers ».

Outre le fait que le dispositif n'influera pas sur le maintien dans l'emploi des seniors, qui est le problème majeur, le gouvernement doit prendre garde à ne pas prêter le flanc aux critiques, soit que la mesure ne marche pas, soit, au contraire, qu'elle marche trop et se révèle coûteuse pour les finances publiques.

Encourager le tutorat

Un point semble en revanche acquis, sur lequel Laurence Parisot est d'ailleurs d'accord avec Jean-François Roubaud : l'encouragement financier du tutorat. Laurent Wauquiez a évoqué mardi le sujet, proposant d'en abaisser le coût « via une prise en charge d'une partie de la rémunération des tuteurs ». Il verrait bien une telle mesure financée sur les fonds de la formation plutôt que sur son budget. Beau débat avec les syndicats en perspective.

LEÏLA DE COMARMOND

MEDIAPART

Jeudi 3 Juin 2010

France

Les travailleurs sans papiers évacués des marches de la Bastille

Les travailleurs sans papiers qui occupaient les marches de l'Opéra-Bastille, à Paris, depuis une semaine, ont été délogés jeudi 3 juin au matin. Les forces de l'ordre sont intervenues à coups de gaz lacrymogène. Selon Raymond Chauveau, le coordinateur CGT du mouvement, une quarantaine de grévistes, qui réclament des «critères clairs» de régularisation, ont été interpellés. Pour lui, l'opération est d'autant plus incompréhensible que des «négociations sont en cours» avec des représentants du gouvernement. Reportage vidéo.

Le gouvernement français a attendu la fin du sommet Afrique-France organisé à Nice pour faire évacuer coup sur coup deux lieux parisiens occupés par des étrangers en situation irrégulière. Les travailleurs sans papiers, qui avaient investi les marches de l'Opéra-Bastille depuis une semaine pour demander des «critères clairs» de régularisation, ont été délogés jeudi 3 juin à l'aube. La veille, le même sort avait été réservé aux sans-papiers qui s'étaient installés dans les locaux de l'Organisation internationale de la francophonie, dans le VII^e arrondissement de la capitale, à l'appel du 9collectif.

Place de la Bastille, les forces de l'ordre ont commencé à affluer vers 7 heures du matin. Entre 200 et 300 grévistes étaient présents sur place, aux côtés de représentants des onze organisations syndicales soutenant la mobilisation. Ils ont été pris en étau, les CRS ayant pris position en bas et en haut des marches. «*La charge a été rapide et brutale*», indique Brigitte Cerf, représentante de la FSU, qui se trouvait au milieu des sans-papiers. Selon Véronique Percebois, de RESF, «*les policiers ont d'abord essayé de sortir un à un les grévistes, mais comme ça ne*

marchait pas, ils ont lancé du gaz lacrymogène depuis le haut des marches». «*Cela a été violent, il y avait des personnes en état de choc*», ajoute-t-elle.

Coordinateur CGT du mouvement, Raymond Chauveau a indiqué que 43 sans-papiers avaient été interpellés. L'intervention, selon lui, «*ne s'est pas faite à la demande de l'Opéra ni de la ville de Paris*». Il affirme «*ne pas comprendre*» cette évacuation dans la mesure où «*des négociations sont en cours*» avec les ministères du travail et de l'immigration. La veille, une réunion s'est d'ailleurs tenue «*tout l'après-midi*» à la direction générale du travail. «*Hier, nous avons senti une volonté d'avancer, aujourd'hui on nous évacue à coups de matraque et de gaz lacrymogène, c'est incompréhensible*», déclare-t-il. Les 14 et 20 mai, deux séances ont eu lieu au ministère de l'immigration en compagnie de membres du ministère du travail.

La préfecture de police de Paris, qui a procédé à l'évacuation, a fait savoir, dans un communiqué, que ce rassemblement «*constituait une gêne importante pour la libre circulation des personnes sur une des places les plus fréquentées de Paris*», tandis que le ministère de l'immigration a indiqué qu'il «*n'était pas*

prescripteur» de l'opération, renvoyant au ministère de l'intérieur et à la préfecture de police. La Ville de Paris a, de son côté, déploré que l'expulsion ait dégénéré «*dans des conditions qui restent à éclaircir*» et a «*réaffirmé*» son soutien aux grévistes en quête de régularisation.

Boîte noire

L'évacuation des marches de l'Opéra-Bastille, tôt jeudi matin, par les forces de l'ordre n'a pas empêché de nombreux sans-papiers de se rassembler toute la journée sur les trottoirs de la place parisienne.

Sur mediapart.fr

Cet article provient du site mediapart.fr sur lequel les enquêtes, analyses et reportages sont enrichis de vidéos, diaporamas, cartes interactives, liens hypertextes, etc. La version imprimée de l'article ne permet pas de mettre à disposition ces éléments et génère parfois des messages vous signalant les endroits où ces éléments apparaissent en ligne.

Carine Fouteau
contact@mediapart.fr

Protection sociale

Vendredi 4 Juin 2010

France

PIERRE MÉHAIGNERIE PRÉSIDENT UMP DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Si on commence à faire des exceptions, on n'y arrivera pas ! »

Question : Le Premier ministre a confirmé hier son intention de ramener le déficit public sous les 3 % de PIB en 2013. Comment y parvenir ?

Cet objectif est une absolue nécessité si nous voulons continuer à construire l'Europe et à marcher main dans la main avec l'Allemagne. Il y a une voie de passage permettant d'assainir substantiellement nos comptes de manière juste, sans obérer la croissance ni porter atteinte à la compétitivité. Pour cela, outre la baisse des dépenses de fonctionnement et d'intervention de 10 %, il faut réaliser un effort sur les recettes de 10 milliards d'euros, en prenant pour support le budget de la Sécurité sociale, le budget de l'Etat et la réforme des retraites.

Question : Sur qui doit porter cet effort ?

Pas sur le pouvoir d'achat des classes moyennes ! L'effort doit d'abord porter sur les catégories les plus aisées. Pourquoi ? Quand nous étudions l'évolution des revenus, nous observons que les deux derniers centiles ont fortement progressé. La progression de leur rémunération est choquante et démesurée. Or, il est démontré que cela ne sert pas le dynamisme économique. Je pense donc nécessaire d'instaurer pour ces montants excessifs une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu qui soit conforme à la moyenne européenne, soit environ 46 %. Il faut également relever la taxation des plus-values et des dividendes. Au

Royaume-Uni, nous voyons un gouvernement conservateur l'envisager.

Question : Le principe du rabot général de 10 % sur les niches est-il pertinent ?

Oui, à condition que son périmètre soit le plus large possible. Je suis très réservé sur tout ce qui s'apparentera à une exception.

Question : Même pour l'emploi de salariés à domicile, le crédit d'impôt recherche des entreprises...

Nous ne pouvons pas nous permettre de les exclure du champ du rabot. Si on commence à faire une exception pour tel ou tel avantage fiscal, on ouvrira un débat sans fin sur le bien-fondé de tel ou tel dispositif, et on n'y arrivera pas ! La crise est d'une telle ampleur qu'elle appelle une remise en cause profonde. Nous avons perdu trop de recettes ces dernières années. Il faut se résoudre à supprimer des niches et à cesser d'en créer de nouvelles à l'avenir. Je propose aussi l'abaissement du niveau du plafonnement global des niches. Rabot et plafonnement, il faut faire les deux.

Question : Les entreprises doivent-elles contribuer à l'effort ?

Je défends depuis longtemps une modification du mode de calcul des allègements généraux de charges entre 1 et 1,6 SMIC, afin de le rendre plus simple et plus juste, en se basant sur le salaire annuel et non plus mensuel. Au nom de quoi avantage-t-

on une entreprise payant sur 13 ou 14 mois plutôt que sur 12 ? L'équité et l'exigence de simplification commandent de bouger. L'économie représentera 2 milliards d'euros sur 30 milliards, sans affecter vraiment l'emploi. En effet, au niveau européen, les cotisations patronales représentent en moyenne 32 points, contre 46 en France, mais seulement 19 au niveau du SMIC et 24 au niveau de 1,1 SMIC.

Question : Il y a la réduction du déficit, mais il y a aussi le financement de la dette sociale, qui explose. Faut-il prolonger la durée de vie de la Cades ou augmenter la CRDS, qui l'alimente ?

Je suis assez réservé sur une hausse de la CRDS, qui risquerait de brouiller notre message vis-à-vis des classes moyennes. Mais d'autres recettes pourraient être mobilisées. Outre les économies liées à l'annualisation des allègements, je préconise un relèvement du forfait social et un élargissement de son assiette à toutes les rémunérations extra-salariales.

Question : À quel niveau faut-il porter l'âge légal de la retraite ? 63 ans ?

Les Français acceptent la réforme dès lors qu'elle est progressive et juste. L'idée de passer à 62 ans d'ici une dizaine d'années, au rythme d'un trimestre de plus par an, est comprise dans les réunions que nous animons sur le terrain. Cependant, la question du rythme est encore en débat.

Question : Quid du rapprochement public-privé ?

Dans le débat parlementaire, ce sera le point le plus délicat. Je comprends la prudence du gouvernement mais, en même temps, il ne faut pas être trop timoré. Une grande partie de l'opinion attend des éléments de vrai rapprochement. La majorité y sera sensible.

Question : Comment financer la réforme de la dépendance ?

Compte tenu de la baisse des droits de succession, je suis favorable à une reprise sur succession pour l'APA,

mais avec une franchise.

Question : Êtes-vous d'accord avec François Bayrou lorsqu'il réclame un référendum sur la réforme constitutionnelle souhaitée par Nicolas Sarkozy sur le déficit ?

Je partage avec François Bayrou sa volonté de lutter contre les déficits et l'endettement de notre pays, mais le courant centriste n'a jamais été un grand passionné du référendum. Et la question est trop facile : personne n'est contre la maîtrise des déficits. Inutile de dépenser plusieurs millions d'euros pour cela.

Question : Voterez-vous la loi de modernisation agricole ?

Non, parce que c'est une loi d'intention qui multiplie les réglementations. Mieux vaut s'attaquer à l'enfer réglementaire français.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
PIERRE-ALAIN FURBURY,
ETIENNE LEFEBVRE ET
LUCIE ROBEQUAIN**

pierre méhaignerie

président UMP de la commission des affaires sociales de l'assemblée nationale

Tous droits réservés : Les Echos

F89743E483908D0925681450B70F51F38DB1F441D98F578F91A606E

Diff. 140 313 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Europe et international

Jeudi 3 Juin 2010

usinouvelle.com-info-web Economie

Europe : le monde des affaires pointe l'urgence des réformes

La conférence WIC sur l'attractivité de l'Europe a été ouverte hier par Herman Van Rompuy, président du conseil européen. Dans une économie mondiale convalescente, les politiques et grands patrons présents assurent que l'Europe aura du mal à rester attractive en matière d'investissements internationaux sans une meilleure intégration économique.

"Plus aucune des 27 nations de l'Union européenne n'est aujourd'hui une puissance mondiale à elle seule. On doit prendre cette réalité en compte pour se réformer, c'est faisable." Lors de la table ronde d'ouverture de la World investment conference (WIC) qui se tient à la Baule sur le thème de l'attractivité de l'Europe jusqu'à vendredi, Herman van Rompuy, le président du Conseil européen a livré hier son verdict sur l'état de l'Union et les réformes à venir. En regard des crises comme celle d'aujourd'hui, « La priorité est d'être mieux armé », a-t-il indiqué. Pour lui cela passe par « une plus grande discipline budgétaire, des procédures plus sévères, voire des sanctions à l'encontre des Etats sortant des critères du pacte de stabilité et de croissance européen. Il y a urgence à réduire les différences de compétitivité entre les différents pays européens, car, selon lui « l'euro a joué un rôle de somnifère pour certains. » Le président du Conseil a indiqué qu'il travaillait à l'idée d'un gouvernement économique plus fort de la zone euro. Une idée encore floue qui divise les capitales européennes. Paris plaide en ce sens, mais l'Allemagne, tout comme la Commission notamment sont réticentes, préférant s'en tenir aux règles actuelles du pacte de stabilité. Les 27 travaillent aussi à la mise sur pied d'une stratégie commune dite « 2020 », qui doit prendre la suite de la stratégie de Lisbonne, mais n'aborde pas explicitement ces questions de gouvernance économique. Un sommet sur ce thème est prévu à Bruxelles les 17 et 18 juin. Suite notamment au rapport récent de

l'italien Mario Monti, Herman Van Rompuy a aussi fortement plaidé pour un approfondissement du marché intérieur, « un moyen de relancer la croissance » alors que chacun évoque ici sans cesse les vigoureux taux de croissance de la Chine, l'Inde ou le Brésil sans parler de la reprise américaine plutôt convaincante. Un manque patent de coordination de l'Europe Thomas Enders, patron d'Airbus présent à la Baule ne s'est pas emparé des questions institutionnelles, mais a néanmoins défendu lui aussi une plus grande intégration de l'Europe. « Lors de l'affaire du volcan islandais, on s'est rendu compte à quel point l'Europe manquait de coordination. Il y a bien une agence aérienne européenne, mais chaque pays a agi dans son coin créant une grande confusion ». Le patron d'Airbus a évoqué aussi l'exemple de l'A400m, « c'est un programme commun à plusieurs pays, mais nous avons du négocier avec chacun des 7 partenaires séparément », a-t-il regretté. Pour le patron du groupe aéronautique, la crise est une « alerte » pour l'Europe dont les pays ont notamment trop dépensé ces dernières années. Herman Van Rompuy s'est pourtant d'une certaine manière voulu rassurant. « Nous n'avons pas connu d'Apocalypse monétaire. On a traversé une période très difficile, mais on n'a pas échoué. A partir du 24 avril, on a en quelques jours inventé une réponse à la crise grecque et mis sur pied un mécanisme de secours de 750 milliards d'euros le 7 mai malgré les questions institutionnelles difficiles que cela posaient. La BCE a revu

certaines de ses règles. Tout cela ce ne sont pas des phrases vides ». Renouvelant le besoin de réforme de l'Union, il s'est montré assez optimiste sur sa capacité à rester une zone attractive en matière économique et à attirer les investissements internationaux alors que Ernst & Young vient de livrer un rapport montrant que le nombre de projets a reculé de 11% l'an dernier en Europe à 3303 sous l'effet de la crise (Lire "La France deuxième pays d'accueil en Europe des investissements") « L'Europe est la première zone économique mondiale avec 500 millions d'habitants vivant dans la paix et la stabilité avec un haut niveau d'éducation. Et je pense que le monde ira à terme vers un modèle de type européen » a assuré Herman Van Rompuy. Raya al-Hassan, ministre des finances du Liban également présente à la Baule lui a donné quitus. « Malgré tous ses problèmes, la construction européenne reste pour nous un modèle et notre pays qui a connu des jours très difficiles veut s'y associer le plus étroitement possible » a-t-elle lancé. Ce matin lors d'un autre table ronde James S. Turley patron mondial du cabinet Ernst & Young a émis un avis dissonant. « Quand on regarde aux Etats-Unis ou en Asie, je n'ai pas le sentiment que l'on se dirige vers un modèle comparable à celui de l'Europe, notamment en matière de temps de travail ou d'avantages sociaux ». Il manque à l'Europe l'appétit de gagner. Ben Verwaayen, le patron d'Alcatel-Lucent, ce matin également lui a emboîté le pas en jugeant absolument critique le besoin de privilégier la

croissance sur le Vieux continent. « Nous vivons une crise très profonde de leadership au plan mondial. Croître doit être une priorité absolue sinon nous ferons payer le prix de nos erreurs à nos enfants. Cela passe par des réformes du marché du travail notamment. Il manque à l'Europe l'appétit de gagner. On sait ce que l'on doit faire. Tout est question de volonté » Citant un simple exemple, celui de l'impossibilité des 27 à se mettre d'accord sur la constitution d'un

brevet européen unique ou la décision de la plupart des pays européens d'investir séparément lors des plans de relance dans des « industries du passé » comme le BTP ou l'automobile plutôt que dans les TIC. Tous en tout cas sont tombés d'accord sur la nécessité d'investir d'avantage dans la R&D et l'éducation pour le futur du continent. « Nous avons besoin de 12 000 ingénieurs chaque année, on n'en trouve que 9 000 , il y a donc encore des progrès à faire à indiqué hier

Thomas Enders. « Mais on doit le faire de manière intelligente. Il faut éviter de travailler séparément sur les mêmes choses notamment en R&D. Cela passe là encore par une meilleure intégration de nos économies». Les chefs d'Etat et de gouvernements répondront-ils présents ? A La Baule Pierre-OlivierRouaud

Tous droits réservés : Usinenouvelle.com
759273798730C80D15021270380D316482D1A64979E3538FF214301

[Retour Sommaire](#)

Vendredi 4 Juin 2010

Politique

ces : mobilisation européenne

La Confédération européenne des syndicats (CES) organisera une journée européenne d'action, le 29 septembre, pour coïncider avec le Conseil européen des affaires économiques et financières. Pour la CES, il s'agit d'« une mobilisation européenne en réponse à un

mouvement collectif des gouvernements européens vers une diminution des dépenses publiques, à savoir l'emploi, les salaires et les pensions, à un moment où l'économie européenne reste fragile, vulnérable et en proie à une nouvelle récession. Cette réaction consistera en une

grande manifestation à Bruxelles ». Ces actions pourraient « prendre la forme d'arrêts de travail, de manifestations, de rencontres avec les ministres des Finances, etc. ».

Tous droits réservés : L'Humanité
919293D98640FC0735C41060050401918891774B59F75A1B61AEE57

Diff. 55 629 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)